

#119

Mai 2016



LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL

www.lesmolieres.fr

UN VILLAGE
À TAILLE
HUMAINE.



- **BUDGET 2016** : les économies d'hier permettent les investissements de demain
- **HISTOIRE** : Les accords d'Évian et la mémoire du 19 mars 1962
- **ESPACE SPORTIF COUVERT** : un projet qui avance

3-10 Retour sur images12-13 Travaux14-15 Conseil municipal du 11/04/201616-19 Agenda20-21 **SPÉCIAL BUDGET 2016**22-23 **LE FUTUR ESPACE SPORTIF COUVERT**24 Budget 2016 du CCAS26-27 **19 MARS 1962 : LES ACCORDS D'ÉVIAN**28 Emmaüs30 Mots croisés**LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL** www.lesmolières.fr

Directeur de la publication : **Yvan LUBRANESKI**
 Conseillère municipale déléguée à la communication : **Florence HANNA**
 Impression : **Grenier** / Photos : **Jean-Luc SER**
 Secrétariat de rédaction : **Laura BAUM**

Ont participé également à ce numéro : Sylvie TRÉHIN, Stéphane MIOT, Sylvie NAVEAU, Marc PRABONNAUD, Elisabeth LE BOULANGER, Frédéric FABRE, Jean-Paul GRUFFEILLE, Armelle MACQUET, Pierre PRUNET, Claude GUILLEMIN, Robert USSEGLIO, Hélène POUZOLLIC, Jeannik MARCAULT, Éric MASSIOU, Yvonne CARTAL, et celles et ceux que nous aurions oubliés : d'avance merci aussi à eux.

N°119
 Imprimé sur papier recyclé

NORMES APPLIQUÉES
 ISO 14001
 Imprim'vert
 Print'environnement
 FSC
 PEFC France.



Un village à taille humaine

Photo : Éric Massiou

Dire d'un village qu'il est à taille humaine n'est pas un constat, c'est une profession de foi. Car c'est par la juxtaposition et le mélange de nos initiatives, de nos décisions et de notre implication collective que nous pouvons être en mesure de donner à notre village sa taille humaine.

Ces dernières semaines, la chasse aux oeufs et la course de caisses à savon ont enrichi notre programme annuel de fêtes et de rencontres. Ces deux nouveautés ont aussi révélé l'implication d'habitantes et habitants qui n'avaient pas encore consacré beaucoup de temps à la vie du village.

Du côté de la médiathèque, c'est plus de 70 familles supplémentaires qui se sont inscrites, et un club de lectrices et lecteurs qui se réunit désormais chaque dernier samedi du mois. Chacun y est bienvenu.

Notre taille humaine, c'est aussi forcément notre humanité. L'action sociale de la commune réclame de nouveaux efforts et nous nous mobilisons pour y répondre.

Mais l'humanité ne tient pas seulement dans nos actions pour aider les autres, elle tient aussi dans notre capacité à nous détacher de ce qui produit de l'inhumain : la télévision, les discussions virtuelles, les préjugés, le consumérisme.

Apprenons-donc à nous accomplir bien mieux par nos actions que par notre consommation. Encore en salle pour quelques semaines, le film "Demain" de Cyril Dion est à ce titre très évocateur, et loin d'être utopique.

Nous sommes continuellement à l'écoute de vos initiatives, de vos propositions, de vos projets qui peuvent nous permettre de nous élever collectivement hors de l'étau économique et politique qui nous presse.

Soyons vraiment debout pour construire cette humanité progressive dont nous avons en nous les prédispositions qu'avec plus ou moins d'efforts nous arrivons à révéler.

Yvan LUBRANESKI
 Maire des Molières





12 mars : Visite du Sénat par le Conseil Municipal des Enfants

Sur proposition du Maire et à l'invitation de Mme Claire-Lise Champion, sénatrice de l'Essonne, cette visite de groupe a pu être organisée. En effet, sans la validation par un sénateur, aucune visite de groupe n'est admise dans cette enceinte majestueuse. Salle du Livre d'or, salle du Trône, salle des Séances... **les petits conseillers ont été impressionnés** et ont pu suivre les explications du guide, Cédric.



12 mars au Paradou : L'Harmonie du Pays de Limours et ses invités

Dans le cadre du festival "Méli-Mélo", l'**Harmonie du Pays de Limours**, sous la baguette de Dominique Durand, s'est produite au Paradou pour un concert exceptionnel avec des chanteuses en "guest stars", notamment **Amalthée**, des Molières, mais aussi Morgane et Marion.



13 mars au Paradou : Danses d'Haïti & musiques du Brésil

Toujours dans le cadre du festival "Méli-Mélo", **Nerlande Bazelais** a électrisé les participants, invités eux-mêmes à danser, et le groupe **Atemoïa** a terminé cet après-midi convivial et solidaire.



19 mars : Carnaval des enfants

Le cortège a traversé le village en musique pour se rendre jusqu'au Paradou, pour la traditionnelle mise à feu de Monsieur Carnaval.



19 mars : Commémoration du Cessez-le-feu en Algérie

Courant 2015, Yvan Lubraneski, Maire des Molières, a repris contact avec La Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie (FNACA), qui a financé une stèle commémorative, placée face à l'inscription des trois Moliérois morts pour la France. Tous les ans, cette mémoire sera célébrée à 16h au cimetière communal.

La commune des Molières n'ignore pas que de nombreux faits en Algérie ont eu lieu dans les semaines et les mois qui ont suivi cette date du 19 mars 1962, et leur attache une aussi haute importance que cette date symbolique.

Parmi les 30 000 soldats français partis au front et qui ne sont jamais revenus, ont leur le nom inscrit sur notre Monument aux Morts : Maurice AUDIN, François DULAC et Rémy ZACOSZEK.

> Voir aussi l'article de Pierre Pruneta page 26





20 mars : 19^{ème} Marche de Printemps & découverte de la biodiversité

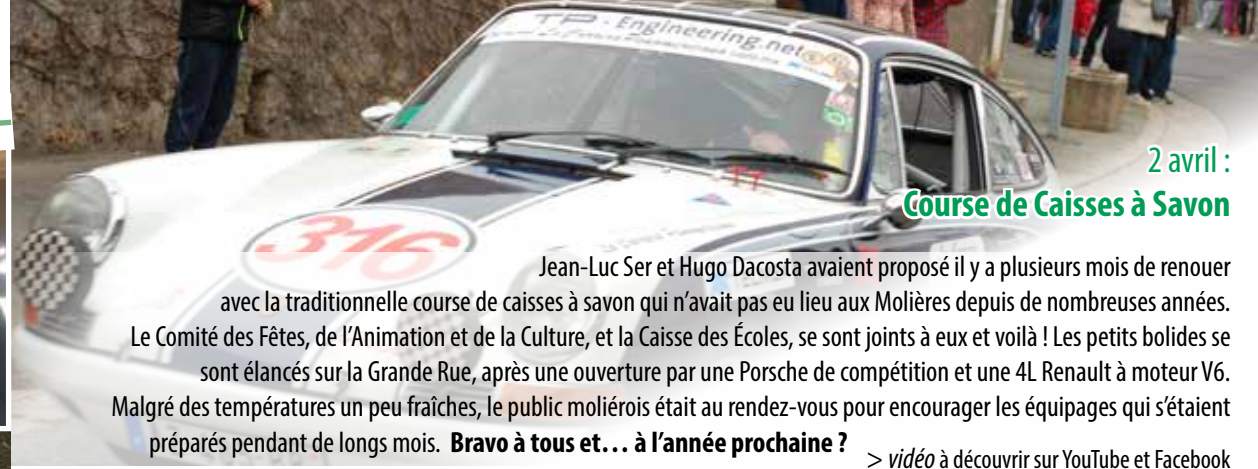
Les participants se sont réunis au Paradou pour s'inscrire, boire un café et admirer l'expo photo d'Eric Massiou sur le plateau des Molières, avant le top départ.

Cette année, avec l'aide de passionnés de la nature et la participation du **Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse**, l'accent était mis sur la découverte de la biodiversité, grâce au livret distribué et des animations sur le parcours destinées à faire mieux connaître les caractéristiques de nos paysages, de sa faune et de sa flore.

C'est à nouveau la commune de **Pecqueuse** qui a remporté le **Trophée de la Marche** avec le plus grand nombre de participants par rapport au nombre total d'habitants et qui conserve donc le trophée jusqu'à la prochaine édition.

28 mars : Chasse aux oeufs de Pâques

Cette 1^{ère} édition à l'initiative des jeunes élus de la commission "culture & fêtes" du Conseil Municipal des Enfants, a remporté un franc succès, malgré une météo très incertaine. Nos petits chasseurs ont été récompensés par des friandises en chocolat ainsi qu'un goûter, offerts par la Caisse des Écoles.



2 avril :
Course de Caisses à Savon

Jean-Luc Ser et Hugo Dacosta avaient proposé il y a plusieurs mois de renouer avec la traditionnelle course de caisses à savon qui n'avait pas eu lieu aux Molières depuis de nombreuses années. Le Comité des Fêtes, de l'Animation et de la Culture, et la Caisse des Écoles, se sont joints à eux et voilà ! Les petits bolides se sont élancés sur la Grande Rue, après une ouverture par une Porsche de compétition et une 4L Renault à moteur V6. Malgré des températures un peu fraîches, le public moliérois était au rendez-vous pour encourager les équipages qui s'étaient préparés pendant de longs mois. **Bravo à tous et... à l'année prochaine ?** > vidéo à découvrir sur YouTube et Facebook





8 avril : Concert à l'église

Francis Thevenin et Françoise Olivieri ont ravi le public avec leur musique inspirée d'un mélange de jazz, musique classique, brésilienne et blues.



9 & 10 avril : Exposition Photos, Arts & AzA de Sports et Loisirs

Le concours était difficile cette année sur le thème « Pollution », oui, Il y a de bien de la pollution, mais ce n'est pas un sujet de photo habituel ! (c'est le moins que l'on puisse dire...). Voici les 5 photos gagnantes du concours :



9 avril : Rassemblement de Ferrari au Paradou

Un bel échantillon de bolides a envahi le parvis du Paradou, pour le pour le plus grand plaisir des promeneurs !





TRAVAUX PUBLICS DE SOISY

Ensemble, réalisons vos projets

Aménagements urbains, Équipements collectifs, Travaux routiers & particuliers, Équipements industriels & logistiques

TRAVAUX PUBLICS DE SOISY 35, rue de la Ferté-Alais 91840 Soisy-sur-Ecole
www.tpsoisy.fr – Tél. : 01 64 98 03 83 – Fax : 01 64 98 44 10 – Email : tpsoisy@wanadoo.fr



Mr FERREIRA à votre service
Pour tous travaux Jardinage & Bricolage
01 60 12 93 89 – 06 03 22 97 82
(possibilité paiement cheque emploi service)





R LE

ELECTRICITE GENERALE

4, Rue de la Janvierie
91470 LES MOLIERES

Tel: 01.76.91.31.11
 Port: 06.08.68.69.01
 Mail: rle.elec@gmail.com

TAXIS

Mr. Luis De Sousa
4 rue de Boullay
91470 Les Molières

Toutes distances
Conventionné Sécurité Sociale
Transports personnels, professionnels et médicaux

06 09 61 36 15 01 60 12 52 99

Entreprise Générale du Batiment

M. St GAGAROV

9, rue de Cernay Tél. : 06 98 57 66 44
91470 Les Molières Mail : gagarov.stoyan@yahoo.com




1^{er} Prix Boucherie Papilles d'Or 2014



Boucherie CHEVRY II

Boucherie - Charcuterie

1, place du marché neuf
91190 Gif s/r Yvette
Tél. 01 60 12 23 36

www.boucherie-eglise-marcoussis.com



13 avril : Conseil Syndical du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Mise à disposition par la commune, la salle d'expositions et de projections, dans l'**espace culturel & associatif** des Molières, a accueilli les 80 communes du Parc Naturel Régional qui tenait son Conseil Syndical. C'est l'organe de décision du Parc, qui est composé de délégués élus qui décident du programme d'actions annuelles et votent les budgets de fonctionnement et d'investissement.

5 au 13 avril : Exposition "Fables de La Fontaine" par les enfants à la médiathèque

Les enfants de la classe de CM2 de Mme Gorette PAÏS en 2014-2015 avaient créé des compositions sur le thème des fables de La Fontaine, qui ont été exposées au sein de la médiathèque une dernière fois avant que les jeunes artistes ne les récupèrent.



Un premier trimestre de constructions : le village des maternelles

À l'heure des nouvelles activités périscolaires, les enfants de l'école maternelle, encadrés par Nicole, Corinne et Nathalie, ont réalisé **un village miniature** que vous pouvez admirer dans le hall d'entrée.

Ce « village extraordinaire » possède même son bureau de poste, son fleuriste et sa fontaine.



HUGO L.B.S.
LOCATION BENNES
GRAVATS ÉBAILLES ENCOMBRANTS
LOCATION PELLE
AVEC CHAUFFEUR
Assainissement
Terrassement
DEVS CHAUFFEUR
M. HUGO
Tél./Fax 01 60 12 90 19
Port. 06 75 37 34 57
Email : hugo-philippe@orange.fr

SAS CUSTODIO
Maçonnerie Générale - Tous corps d'États - Ravalement Projété
Maçonnerie Générale
Tous corps d'États
Ravalement Projété
6, rue de Boullay
91470 Les Molières
www.sascustodio.com
Tél./Fax: 01 60 12 57 46
Port : 06 84 44 77 69
Port : 06 86 66 16 69

A VOTRE SERVICE
L'ENTRETIEN INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR DE VOTRE PROPRIÉTÉ
• Elagages
• Revêtements murs et sols
• Electricité
• Plomberie
• Couverture-Démoussage
• Serrurerie
• Peinture
Tous travaux dépannages 24/24 h
S.A.R.L. "A VOTRE SERVICE"
19, Chemin de Cernoy 91470 LES MOLIERES Tél : 01.60.12.43.31
Voit : 06.85.05.23.31 Email : avotre-service@orange.fr
N° Siret 409 541 719 0017

VEIGA RENOV
Maçonnerie générale
Salle de bain clés en main
06.07.96.38.14
01.60.12.61.46
Jose.veiga.manuel@orange.fr
91470 Les Molières

TRUFFAUT PLUS BELLE
SECURITE
La Terre
Le Jardin
Les animaux
La maison
TRUFFAUT LES ULIS vous accueille 7j/7
de 10h00 à 19h00 sans interruption.

POUR TOUT SAVOIR SUR VOTRE EAU
Rendez-vous sur :
www.lyonnaise-des-eaux.fr
EAU DANS MA COMMUNE
suez



.....Installation de la stèle
du 19 mars 1962

Cimetière communal.

Espace culturel & associatif



Rue de Gometz

.....Soin des espaces verts

Jardin extraordinaire, Grande Rue



Groupe scolaire Anne Frank



Rue de l'étang

.....Déploiement de la signalisation "Zone 30"



.....Atribus place des Lilas

Nettoyage complet de l'abribus,
abritant notamment
le poissonnier du vendredi matin.

↳ Les bruits de **voisinage**

Ils sont visés par un Arrêté municipal de 2008, toujours en vigueur. Ces règles fixent un cadre qui invite chacun au respect. Il vous appartient de les intégrer pleinement afin de respecter le cadre de vie de votre voisinage, et le vôtre !

Chantiers de travaux :

uniquement les jours ouvrables de 7h à 20h.

Travaux bruyants de jardinage et bricolage :

7h à 20h du lundi au vendredi et 8h à 19h le samedi.
Interdits le dimanche.



> Téléchargez l'Arrêté municipal sur lesmolieres.fr
ou demandez-en une copie en mairie

Conseil municipal du 11/04/2016

• SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - ANNÉE 2016

Aide à Domicile en Milieu Rural (A.D.M.R.) : 916,00 €

Crèche parentale Les Oisillons : 2 561,00 €

Par convention, la commune apporte à ces deux associations une aide financière régulière dont le montant est fixé en appliquant une quote-part proportionnelle au nombre d'heures par habitant ou enfant des Molières bénéficiant de leurs prestations.

Pour les autres associations qui ont fait une demande, la répartition validée par l'équipe municipale est la suivante :

Association Républicaine des Anciens Combattants : 170,00 €

Association sportive du lycée Jules Verne : 50,00 €

Carrefour des Solidarités : 800,00 €

Collectif d'artistes – Les ateliers des Fonds d'Armenon : 300,00 €

Les amis de l'église Sainte Marie-Madeleine : 1 000,00 €

Méli-Mélo : 100,00 €

Solidarités Nouvelles pour le Logement : 2 500,00 €

Sports et Loisirs des Molières : 5 000,00 €

Tennis Club des Molières : 5 000,00 €

Union Nationale des Combattants : 70,00 €

Adopté à l'unanimité.

• SUBVENTION MUNICIPALE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - ANNÉE 2016

Subvention complémentaire de 33 000 € au C.C.A.S.

Cette subvention s'ajoute à l'avance de 10 000 € déjà versée en début d'année, ce qui porte la subvention municipale totale de la commune au C.C.A.S. à 43 000 € au titre de l'année 2016.

Adopté à l'unanimité

> Voir article page 24

• AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015 - BUDGET GÉNÉRAL

Excédent 2015 de fonctionnement : 267 184,66 €

Excédent 2015 de l'investissement : 136 810,88 € auquel il convient de déduire 204 893,80 € de restes à réaliser (327 757,99 € en dépenses reportées et 122 864,19 € en recettes reportées), soit un déficit réel de 68 082,92 €

> Affectation au budget de l'année 2016 :

- affectation au compte 1068 : 267 184,66 €

Comptes de report :

- compte 002 "Excédent d'investissement reporté" : 136 810,88 €

- compte 002 "Excédent de fonctionnement reporté" : 0 €

Adopté à l'unanimité

• FISCALISATION DE LA COTISATION HYDRAULIQUE VERSÉE AU S.I.A.H.V.Y.

Par délibération du comité syndical du 27 janvier 2016, les membres du S.I.A.H.V.Y. ont fixé la participation forfaitaire des communes adhérentes, soit pour Les Molières à 27 535,00 €.

La commune des Molières ne peut pas prendre en charge cette cotisation syndicale sur son budget. Aussi, celle-ci sera réglée par un prélèvement fiscal sur les impôts locaux qui apparaîtra sur les feuilles d'imposition dans une colonne spécifique à la fiscalité intercommunale et distincte des taux communaux.

Adopté à l'unanimité

• BUDGET GÉNÉRAL DE LA COMMUNE - ANNÉE 2016

Le Conseil municipal a approuvé le budget comme suit :

- 1 665 818,78 € en dépenses et en recettes pour la section de fonctionnement.

- 1 074 547,51 € en dépenses et en recettes pour la section d'investissement.

> Voir article page 20

• TAUX D'IMPOSITION - RÔLES GÉNÉRAUX - ANNÉE 2016

Maintien des taux d'imposition sans augmentation en 2016 :

12,14 % : Taxe d'habitation

23,49 % : Taxe foncière - propriété bâtie

54,58 % : Taxe foncière - propriété non bâtie

Adopté à l'unanimité.

• AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015 - BUDGET ASSAINISSEMENT

Excédent de fonctionnement 2015 : 8 065,29 €

Excédent de l'investissement 2015 : 155 488,98 €

> Affectation au budget de l'année 2016 :

Comptes de report :

- compte 001 "Excédent d'investissement reporté" : 155 488,98 €

- compte 002 "Excédent de fonctionnement reporté" : 8 065,29 €

Adopté à l'unanimité

• FIXATION DU MONTANT DE LA SURTAXE D'ASSAINISSEMENT – 2016

Le budget d'assainissement est géré sur la base de la nomenclature M49 qui rend obligatoire l'amortissement des biens.

La commune ayant réalisé d'importants travaux d'assainissement depuis plusieurs décennies, elle a désormais l'obligation de les amortir.

Cette obligation se traduit en comptabilité par un prélèvement de la section d'exploitation au profit de la section d'investissement.

Pour assurer le financement de la section d'exploitation, il est nécessaire d'augmenter la surtaxe d'assainissement qui constitue l'une des seules recettes qui alimentent ce budget.

> nouveau montant de la surtaxe d'assainissement : 0,22 € / m³

Adopté à l'unanimité

• BUDGET PRIMITIF D'ASSAINISSEMENT - ANNÉE 2016

Le Conseil municipal a approuvé ce budget comme suit :

- 46 333,37 € pour la section d'exploitation.

- 191 822,35 € pour la section d'investissement.

• CRÉATION ET SUPPRESSION D'EMPLOI : passage à temps plein d'un agent pour assurer notamment les ménages dans le nouvel espace culturel & associatif.

Adopté à l'unanimité

• TAUX DE RÉMUNÉRATION DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES EFFECTUÉES PAR LES PERSONNELS ENSEIGNANTS POUR LE COMPTE ET À LA DEMANDE DE LA COMMUNE DES MOLIÈRES

Ce taux est inchangé, mais méritait d'être inscrit dans une nouvelle délibération répondant au formalisme demandé par le trésorier principal.

Ces heures supplémentaires sont peu utilisées par ailleurs.

Adopté à l'unanimité

• AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN PROTOCOLE TRANSACTIONNEL ENTRE LA COMMUNE DES MOLIÈRES ET LA SOCIÉTÉ MÉHA RELATIF AU RÉGLEMENT D'UN DIFFÉREND DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION DE L'ESPACE CULTUREL ET ASSOCIATIF G.J-B TARGET L'objet de ce protocole est de régler dans son intégralité, par voie de transaction, les conséquences financières résultant des différends survenus entre la commune et l'entreprise MÉHA et de prévenir tout litige à naître au titre de la retenue des pénalités ainsi que du règlement du montant des travaux supplémentaires dans le cadre des travaux prévus au lot n°3 du marché n°2013-05-01.
Adopté à la majorité. Abstention de M. Da Costa

• DEMANDE DE SUBVENTION À L'ÉTAT AU TITRE DU SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL - ANNÉE 2016 CONSTRUCTION D'UN ESPACE SPORTIF COUVERT Subvention maximale demandée. *Adopté à l'unanimité*
> Voir article page 22

• DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE D'ÉTAT - 2016 CONSTRUCTION D'UN ESPACE SPORTIF COUVERT Subvention demandée dans le cadre de la réserve parlementaire du sénateur Michel Berson. *Adopté à l'unanimité*
> Voir article page 22

• DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LIMOURS (CCPL) – CENTRE DE LOISIRS La CCPL a décidé d'attribuer un fonds de concours d'un montant de 9 450,00 € à la commune des Molières en vue de participer au financement des dépenses de fonctionnement relatives à l'accueil des enfants en centre de loisirs.
Adopté à l'unanimité

• DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE D'ÉTAT - ANNÉE 2016 ACQUISITION D'UNE TONDEUSE AUTOPORTÉE Montant de cette acquisition estimé à 16 239,60 € HT Subvention demandée dans le cadre de la réserve parlementaire du sénateur Jean-Vincent Placé. *Adopté à l'unanimité*

• ADHÉSION DE LA COMMUNE DES MOLIÈRES AU GROUPEMENT DE COMMANDES INTERCOMMUNAL CONCERNANT LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE RÉFECTION DES VOIRIES ET DES ESPACES PUBLICS Recherche d'économies d'échelle.
Adopté à l'unanimité

• AVIS SUR L'ADHÉSION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LIMOURS AU SYNDICAT MIXTE OUVERT (SMO) « ESSONNE NUMÉRIQUE » Syndicat chargé du déploiement du réseau de fibre optique.
Avis favorable

• AVIS SUR L'ADHÉSION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LIMOURS AU SYNDICAT MIXTE POUR LA GESTION DE L'HABITAT VOYAGEUR (SYMGHAV) Gestion de l'aire d'accueil intercommunale.
Avis favorable

↳ Retrouvez les comptes-rendus intégraux en téléchargement sur lesmolières.fr ou sur demande en mairie

Bhoutan
Birmanie
Brésil
Inde
Namibie
Tanzanie
Thaïlande

une certaine idée du voyage

Votre voyage en direct avec nos partenaires locaux

Retrouvez-nous sur www.uncertaineideeduvoilage.com

01 60 10 08 40

4 rue de la Croix Valentin - Les Molières

Millésime Coiffure

11, Place de la Mairie 01 60 12 39 78

LES MOLIÈRES IMMOBILIER

Ventes - Locations - Estimations
Maisons - Terrains - Appartements

7, Place de la mairie 91470 LES MOLIÈRES
Tel : 01 60 12 21 58 Mobile : 06 82 27 05 32

lesmolièresimmobilier.fr
contact@lesmolièresimmobilier.fr

au PointBar bistrot

8, Place de la Mairie ☎ 09 52 43 79 55

Ouvert du Mardi au Samedi
7h-15h et 18h-20h

Restauration le midi

Le Samedi de 9h à 15h
Fermé le Dimanche et le Lundi



• **DIMANCHE 8 MAI - 16H30**

Commémoration de l'Armistice du 8 Mai 1945

Aux Monument aux Morts, cimetière communal, rue de Boullay

• **JEUDI 12 MAI - JOURNÉE COMPLÈTE - DÉPLACEMENT EN CAR**

Visite de l'Abbaye de Pontigny, Chablis et Noyers-sur-Serein

Organisée par l'Office de Tourisme du Pays de Limours

Programme, infos pratiques, et bulletin d'inscription sur lesmolieres.fr
Les bulletins de réservation, dûment remplis, doivent être retournés par mail uniquement à faudotg@free.fr



• **VENDREDI 13 MAI - 11H Visite du « Musée 1900 Maxim's » à Paris**

M. Pierre-André Hélène, historien d'art, écrivain et directeur du « Musée 1900 Maxim's de Paris » nous recevra pour une visite exceptionnelle. Vous découvrirez une fabuleuse collection de plus de 550 pièces « Art Nouveau » venues du monde entier, signées des plus prestigieux créateurs tels que Majorelle, Tiffany, Gallé, Masier ou encore Toulouse-Lautrec.

Tarif : 20 € incluant la visite privée guidée,

Durée : 1h15

Nombre maximum de participants : 25 personnes

Transport : RER, métro et covoiturage pour se rendre à Saint-Rémy-les-Chevreuse

Possibilité de déjeuner : au bar à vins "Nicolas La Madeleine" (entre 17 et 20 € le plat et bouteille de vin à partager à partir de 10 €)

Ne tardez pas à vous inscrire auprès d'**Elisabeth Le Boulanger** :
courriel : elisabeth.leboulanger@lesmolieres.fr

Le nombre de visiteurs est strictement limité, merci également de préciser dans

votre courriel si vous envisagez de déjeuner chez Nicolas après la visite.



• **LUNDI 16 MAI - 15H**

Journée du Clocher
église Sainte-Marie Madeleine des Molières

Venez visiter le clocher (jusqu'à 17h),
écouter Stéphane Berhaut, architecte du patrimoine
et voir l'expo et la vidéo.

Inscription conseillée au 06 82 26 37 65.



• **SAMEDI 21 MAI - 10H30**

Animation-Dégustation
« De la cabosse au chocolat »

Médiathèque - Espace Guy Jean-Baptiste Target

Apprendre, comprendre et découvrir la transformation de la fève de cacao jusqu'à la ganache, avec Christophe Bertrand, des chocolats « La Reine Astrid ».

Entrée libre et gratuite.



• **SAMEDI 21 MAI - 10H À 16H**

Fête de la Nature
Domaine de Soucy - Fontenay-Les-Briis

Nombreuses animations pour enfants et adultes, expositions et découverte de la nature, idéal pour une belle journée en famille !

Organisée par le service environnement de la CCPL, en partenariat, notamment, avec le CIVAM de l'Hurepoix et Athéna Junior.

↳ **Programme complet sur lesmolieres.fr** ou en mairie



• **DU 21 AU 29 MAI**

Exposition « Couleurs et Rêves de Terre »
Salle d'exposition - Espace Guy Jean-Baptiste Target

Peintures et Dessins de Jacques HUBERDEAU,
Sculptures de Murielle HUVÉ-LEJEUNE

Horaires : Semaine 14h-19h Samedis et dimanches 10h-19h

Nocturne : vendredi 27 mai jusqu'à 21h

Entrée libre et gratuite.



LA BOULLAYSIE NNE
7^{ème} édition
Dimanche 22 mai

Boullay-les-Troux

Comme chaque année, deux parcours, au choix, de 5 et 10 km à travers champs, sous bois et quelques passages sur les routes du village de Boullay-les-Troux. **Inscriptions :** <http://www.laboullaysienne.fr/>

• **DIMANCHE 22 MAI - 10H30**

La Boullaysienne

• **MERCREDI 25 MAI - 20H30 - CONFÉRENCE**

**« La Révolution dans les campagnes :
entre République et chouannerie »** par Serge Bianchi, Historien.
Espace Guy Jean-Baptiste Target



• **SAMEDI 28 MAI - 10H30 À 12H00**

Club des lectrices et lecteurs des Molières
Médiathèque

À tous ceux qui aimeraient partager leurs coups de cœur livresques, rejoignez le club !



• DIMANCHE 5 JUIN - 12H À 18H

Repas solidaire :

Méchoui du Carrefour des Solidarités La Lendemain

Repas et chansons « Menu Fretin chante Brassens »

Animations enfants (Lieu couvert en cas de pluie)

SUR RÉSERVATION jusqu'au 31 mai

(Repas : 15 €, enfant 6 €)

Tél. : 01 64 91 26 38 – Carrefour des Solidarités

Carrefour-des-solidarites@wanadoo.fr



• DIMANCHE 5 JUIN - TOUTE LA JOURNÉE

Fêtes des Fermes

Fermes de Fanon, Grand'maison, La Budinerie, La Noue, La Quoiqueterie
et Louareux

Partez à la découverte des fermes
proches de chez vous ! Un moment à
partager en famille, entre amis.

Découvrez les agriculteurs du territoire qui
pour cette occasion vous ouvrent leurs
portes, ils vous ont concocté un programme
d'animations unique, pour petits et grands !

Vous pouvez également déjeuner sur place,
déguster les produits locaux au grand air
ou bien participer à une balade vélo, une
randonnée ... ou tout simplement visiter les
différentes fermes ouvertes pour l'occasion
en toute liberté !

Programme complet des animations :

<http://www.parc-naturel-chevreuse.fr/>

FERMES DE FANON, GRANDMAISON
LA BUDINERIE, LA NOUË, LA QUOIQUEUETTERIE, LOUAREUX

Dim
5
JUIN

Fête des FERMES

Manger bon et local

ENTRÉE LIBRE
01 30 52 09 09
www.parc-naturel-chevreuse.fr

PARC NATUREL
REGIONAL
DE LA SEINE YVELLE
DE CHEVREUSE

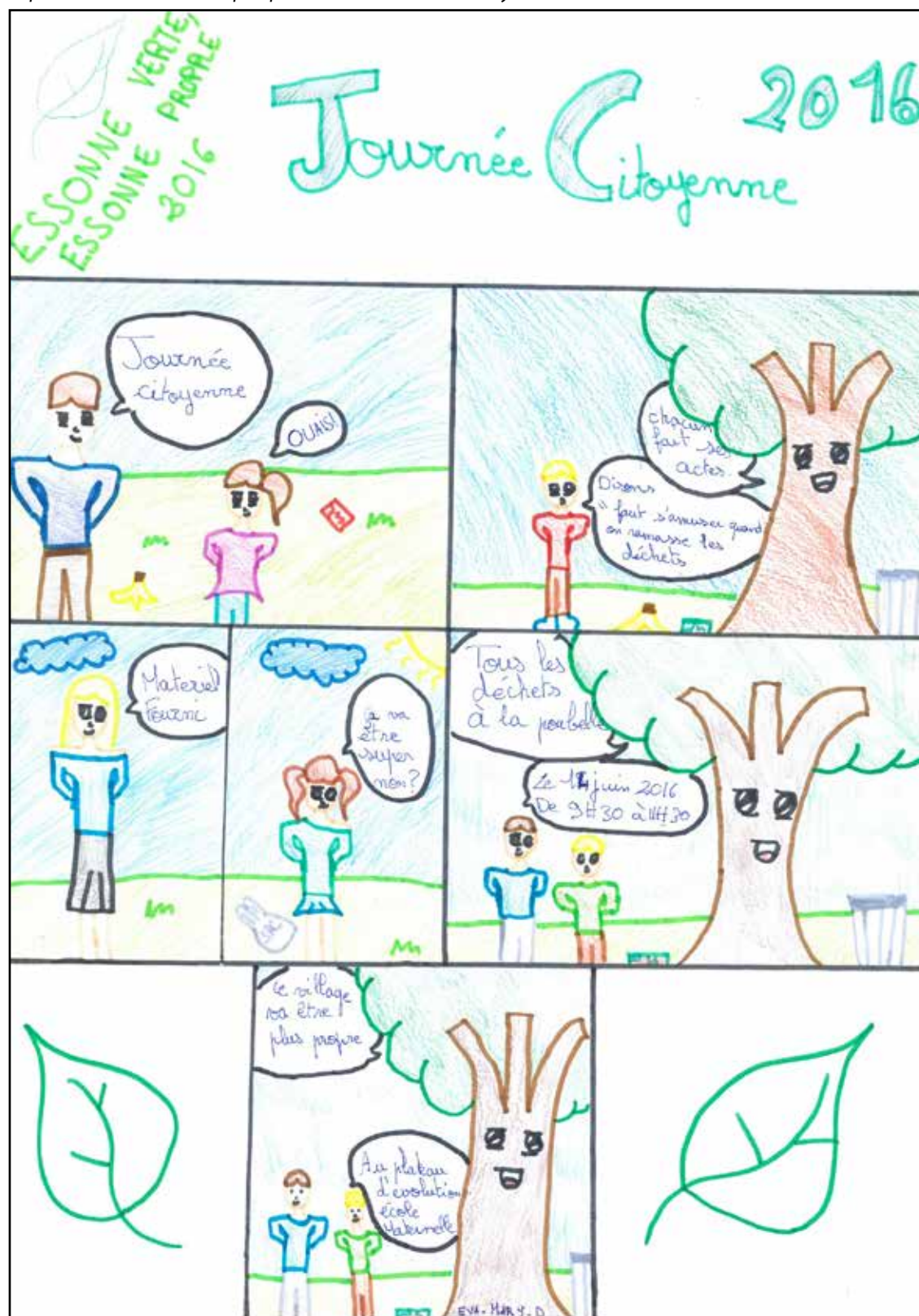
• MARDI 14 JUIN - MATIN

Essonne Verte - Essonne Propre : Nettoyage de printemps

RDV dès 9h à l'école, avec la participation du Comité Cadre de Vie et du Conseil Municipal des Enfants

La commission "cadre de vie et civisme" du CME a réalisé cette petite BD

que vous retrouverez un peu partout. Dessins d'Eva-Mary.



→ Lors de sa séance du 11 avril, le Conseil Municipal a adopté le budget primitif 2016.

Les économies d'hier permettent les investissements de demain.

Plusieurs facteurs ont permis d'équilibrer ce budget :

> le versement par l'État de la compensation d'une partie de la TVA acquittée sur les travaux qui ont été réalisés en 2014 (dont construction de l'espace culturel et associatif).

> les décisions de l'équipe municipale en 2015 : fiscalisation de la cotisation versée au Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette (SIAHVY), revalorisation de la taxe finale sur l'électricité, mise en place d'une participation financière pour les Nouvelles Activités Périscolaires, optimisation de la gestion des biens et notamment des locations de salles...

> un résultat d'exécution du budget 2015 excédentaire grâce à une recherche systématique d'économies de fonctionnement et de recettes supplémentaires.

Des efforts à poursuivre

Il convient de poursuivre les efforts afin de pérenniser l'équilibre budgétaire car la baisse des dotations de l'État va se poursuivre encore en 2017.

De même, le remboursement de l'emprunt

- 1 665 818,78 € en dépenses et en recettes pour la section de **fonctionnement**.
- 1 074 547,51 € en dépenses et en recettes pour la section d'**investissement**.

qui avait été contracté pour une durée de 15 ans pour financer la construction de l'espace culturel et associatif va peser à hauteur de 160 000 € par an.

Cela veut dire qu'il sera nécessaire dans les années à venir de dégager un excédent de la section de fonctionnement pour alimenter correctement nos capacités d'investissement.

Investissement et FCTVA : maîtriser les vertus de ce cycle

L'investissement est rendu possible grâce à ces économies réalisées sur le budget de fonctionnement, grâce aux subventions recherchées activement, et, enfin, par le remboursement d'une partie de la TVA acquittée sur les investissements, que l'État reverse à N+2 : c'est le Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA).

En 2016, ce FCTVA culmine exceptionnellement à 308 583 €.

C'est donc le moment de lancer le seul investissement lourd qui était prévu dans ce mandat 2014-2020 : la réalisation de l'**espace sportif couvert*** au niveau du stade municipal.

* Voir l'article page 22

impôts locaux 2016

• Les taux communaux sont inchangés.

Par délibération du 11 avril 2016, le Conseil Municipal des Molières a voté le maintien des taux d'imposition sans augmentation en 2016 :

- 12,14 % : Taxe d'habitation
- 23,49 % : Taxe foncière - propriété bâtie
- 54,58 % : Taxe foncière - propriété non bâtie

• Le taux départemental augmente.

La nouvelle majorité du Conseil Départemental de l'Essonne, élue en mars 2015, a décidé d'une nette augmentation de son taux.

Ce dernier va passer de 12,69% à 16,37%

(+70 à +90 euros pour votre taxe foncière en moyenne par logement)



Restaurant **LE CHAT BOTTÉ**
Crêperie – Grill – Plats variés

2 salles
& terrasse d'été
Repas d'affaires,
baptêmes...

Tél. : 01 69 41 39 62
lechatbotte-restaurant.fr

Ouvert tous les jours
midi & soir



ENTRE LA POIRE
ET LE FROMAGE
épicerie fine

11 Grande rue
91470 Les Molières
Tél. : 09 81 78 13 99

Produits locaux & artisanaux

Fruits & légumes
Fromage à la coupe
Produits laitiers
Viande
Vente au détail



BOULANGERIE PÂTISSERIE DES MOLIÈRES

du mardi
au dimanche midi (13h) :
6h45-13h / 15h30-19h30

9, Grande Rue 91470
Les Molières

Tél. : 09 84 51 15 37

laboulangeriesdesmolières@gmx.fr

LA FERME D'ARMENON

Chambres d'Hôtes
de Charme

Les Molières
01 64 91 00 45

contact@lafermedarmenon.com
www.lafermedarmenon.com



POMPES FUNÈBRES CANO

CHAMBRE FUNÉRAIRE
Transfert avant/après mise en bière
Permanence 7j/7 - 24h/24

POMPES FUNÈBRES
Organisation d'obsèques - Transport France et Etranger -
Crémation - Démarches administratives - Prévoyance

MARBRERIE
Construction de caveaux, monuments (fourniture et pose)
Travaux de marbrerie - Gravure

41 Route de Chartres
91470 LIMOURS
Tél : 01 64 91 24 83 - Fax 01 64 91 41 88
ludoviccano@yahoo.fr
Habilitation préfectorale : 12.91.141




Les Molières Cycles

Franck et Gabriel

10 place de la Mairie

01 60 12 69 92
contact@lesmolièrescycles.fr



Dès l'automne 2014, conformément au projet municipal 2014-2020, une commission extra-municipale a été créée afin de travailler en amont ce dossier.

Les objectifs de la commission

- Mettre tous les partenaires locaux autour de la table : Tennis-Club, USM football, FAM de La Lendemain, Association Les Tout-

Petits, habitants ayant eu des expériences dans la construction...

- Analyser et faire produire des devis, se rendre sur place pour examiner des réalisations récentes.

- Faire le tour des financements possibles pour faire porter à la commune une charge minimale.



Quelles fonctions pour cet espace sportif couvert ?

- Créer un espace couvert, destiné à la pratique majoritaire de sports de raquette (tennis, tennis de table, badminton).

- Possibilité de pratique de foot en salle (chaussures de tennis, ballon spécial, protection du bardage adapté).

- Possibilité d'accès pour des activités "douces" : yoga, gymnastique, ... mais aussi sports de combat le cas échéant.

- Intégrer l'accueil et la pratique de ces sports par des personnes en situation de handicap.

Ce projet n'a pas vocation à mettre en place un gymnase multi-sports, lequel imposerait un cahier des charges rendant cette réalisation démesurément onéreuse e donc hors de portée pour la commune sur le plan financier.

Caractéristiques techniques

- Structure courbe
 - Ossature et piliers bois
 - Charpente bois lamellé-collé
 - Dimensions : 36 m de long – 18 m de large – hauteur max 8,5m

- Couverture
 - Habillage métallique bac acier double peau

- Fermeture périphérique
 - Bardage bois externe de 0 à 3 m sans noeud (50% de la hauteur)
 - Bardage translucide en hauteur sur les murs latéraux
 - Bardage métallique couleur marron double peau >3m
 - Ouvertures vitrées latérales (une ou deux) - côté terrain



- Éclairage par Leds
 - Réduction de 90 % de la consommation
 - Durée de vie de 50000 h ou 20 ans
 - 500 lux minimum pour les compétitions
 - Réduction des coûts de maintenance

- Local technique
 - Hauteur de 3m suffisante sur tout ou partie de la construction
 - Construction en maçonnerie accolée
 - Espace de rangement
 - Espace vestiaire aux normes PMR avec WC

Les conditions du financement

L'estimation produite par la commission est de **650 000 € TTC** pour la réalisation de cet équipement.

La participation de la commune doit s'en tenir à 350 000 € TTC maximum, aussi de nombreuses contributions ont commencé à être sollicitées : département de l'Essonne 65 500 €, ligue de tennis 12000€, réserves parlementaires (10000€ en 2016, 15 000 € en 2017), aide de l'État à l'investissement public local (dossier en cours d'instruction par les services de l'État), participation du TCM, aides diverses...

Par ailleurs, la commune doit limiter au maximum les coûts de fonctionnement futurs de ce nouvel équipement (hors électricité et eau)

et les coûts supplémentaires liés à la géotechnique du sol.

Planning prévisionnel

Ce planning peut évoluer sensiblement, à cause notamment de la recherche de financements supplémentaires, d'obligations de non-commencement de travaux avant la notification de subventions.

- Bouclage cahier des charges et financement juin 2016
- Appel d'offres septembre 2016
- Permis de construire novembre 2016
- Travaux début 2017
- Livraison été 2017

La subvention municipale au profit du Centre Communal d'Action Sociale a été augmentée pour atteindre 43 000 € en 2016. (37 000 € en 2015).

Avec un budget total de 54 000 € en recettes et en dépenses, le CCAS doit faire face à des situations délicates de certaines familles des Molières, dont certaines se dégradent.

L'équipe municipale et les membres du Conseil d'Administration du CCAS sont mobilisés pour faire face à ces situations et maintenir les aides et secours, obligatoires et facultatifs, qui peuvent être attribués à ces personnes.

Le Centre Communal d'Action Sociale s'est donc recentré sur son action solidaire, qui se détermine en fonction des situations sociales des personnes bénéficiaires.

Les activités de loisirs ou festives, qui n'appellent pas de conditions de revenus pour leurs bénéficiaires, ont, elles, été réduites pour ce qui est de leur financement par le CCAS.

Ainsi, **le traditionnel repas annuel des aînés se transforme cette année en goûter de Noël**, où la convivialité, la musique et la danse seront bien sûr au rendez-vous !

Par ailleurs, afin de soutenir **les rendez-vous du mardi** (tous les mardis à 14h en salle polyvalente de l'espace culturel), et les initiatives mises en place tout au long de l'année, une somme de 1000 € a été provisionnée.

Il en est de même pour la **délégation jeunesse**, qui puisera dans ce fonds quelques moyens pour mener à bien ses projets et nouvelles initiatives.

À suivre...

Les élu-e-s du CCAS

Vos dons au CCAS des Molières

Nombre de Moliérois en 2015 ont donné au profit du CCAS des Molières.

66% du montant de votre don est déductible des impôts. Pensez-y et contribuez à la solidarité au village !

+ d'infos auprès de *Christelle Hisel en mairie.*

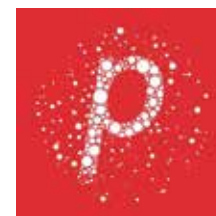


• PLATEAU DES MOLIÈRES

Nous y sommes ! De longues années après le départ de TDF (Télé-Diffusion de France) du plateau des Molières, deux projets voient le jour et sont soumis à une modification du Plan Local d'Urbanisme : sur ces terrains, propriété de la Communauté de Communes du Pays de Limours, La Lendemainne prévoit de s'étendre pour créer **un pôle écologique et scientifique** voué à la prise en charge des personnes en autisme ou atteintes par la maladie d'Alzheimer, et la Communauté de Communes prévoit une **zone d'activités économiques** dans un environnement préservé.

La commune des Molières s'attache à concilier justement ces développements, sources de progrès et d'emploi, et la **valorisation écologique du plateau des Molières**.

L'enquête publique s'achève le 13 mai. Vous pouvez découvrir à cette occasion de très belles **photos** réalisées par **Éric Massiou**, accrochées aux murs de la salle du Conseil en mairie.



• PEUPLADE.FR

Un réseau social uniquement réservé aux habitants d'un quartier ou d'un village ? C'est l'ambition de "Peuplade", qui, fort de son succès à Paris, Marseille et Grenoble, s'étend maintenant à toute la France.

La philosophie de ce réseau social, c'est de permettre à toutes les personnes qui souhaitent participer à la vie de quartier ou de village de se retrouver, et de partager.

Plusieurs habitants des Molières ont d'ores et déjà commencé à s'inscrire. Il suffit d'aller sur **peuplade.fr** et de renseigner son adresse.



Le samedi 19 mars, une cérémonie empreinte de sobriété et d'émotion commémorant le cessez-le-feu en Algérie, s'est déroulée au cimetière communal devant la stèle qui avait été érigée quelques jours auparavant.



Le 18 mars 1962, après de laborieuses négociations, étaient signés les accords d'Évian entre la délégation française conduite par Louis JOXE, ministre d'État chargé des affaires algériennes, et les représentants du gouvernement provisoire de la République algérienne (G.P.R.A.).

Ces accords mettaient fin au conflit algérien.

Le 19 mars 1962, le cessez-le-feu était proclamé après 8 années de guerre en Algérie.

54 ans après la fin des hostilités, ce que l'on a appelé pudiquement « les événements d'Algérie » ont profondément marqué l'histoire de notre pays pendant les années 1950-1960 et encore durant les décennies qui ont suivi.

Le 19 mars, c'est un anniversaire qui remue bien des souvenirs, des consciences, date historique pour

les uns car elle signifie le début de la paix, traumatisante pour les autres car elle ravive des blessures profondes.

Comme devoir de mémoire, il est souhaitable de retracer succinctement la genèse de ces accords historiques, objectivement, en prenant du recul et en se référant aux faits car le « dossier algérien » est longtemps demeuré « passionnel ».

Le dimanche 18 mars 1962, à 15 heures, au terme de 11 jours d'âpres négociations, la délégation française et celle du F.L.N se rencontrent dans un salon de l'hôtel du Parc à Évian pour parapher les 93 pages de documents qui constituent les accords d'Évian.

L'annonce formelle ne sera faite à la presse qu'à 18h45 avec la lecture d'un communiqué officiel par Louis JOXE.

Entre temps, ce dernier avait informé le Général de GAULLE à l'Élysée que l'accord sur le fond des problèmes était conclu.

Le Président de la République enregistre l'allocution radio-télévisée qui sera diffusée à 20 heures.

À peu près au même moment à Tunis, BEN KHEDDA, le Président du G.P.R.A., adresse un message au peuple algérien et salue le « droit à l'indépendance » qui lui est reconnu par les accords.

Le lendemain 19 mars à 12 heures, le cessez-le-feu est déclaré.

Le 8 avril 1962 par référendum, le cessez-le-feu est approuvé par 90,75% de OUI en métropole, et le 1er juillet 1962 en Algérie, le référendum d'autodétermination qui ouvre la voie à l'indépendance est plébiscité à 99,72% des suffrages exprimés.

Ce dénouement de la guerre d'Algérie est l'épilogue d'un long processus de négociations marqué par des tergiversations, des ruptures, des surenchères,

des rencontres reportées, des rebondissements... , ce n'est pas le sujet ici de relater la complexité de ces événements.

Cependant, dès 1961, le général de GAULLE en était arrivé à la conclusion que le recours à la négociation était inéluctable.

Dans ces conditions, il fallait trouver un terrain d'entente avec le F.L.N, tout en étant sûr du soutien de la majorité du pays.

Pour cautionner sa politique, il organise un référendum le 8 janvier 1961 pour faire approuver le principe de la future autodétermination de l'Algérie, le oui « franc et massif » l'emporte avec 75,25% des suffrages en métropole, 69% en Algérie.

Avec les accords d'Évian, au grand soulagement de la métropole, la paix est enfin revenue mais à quel prix ?

Avec des épisodes douloureux ; d'abord les pertes humaines des deux côtés, des régions dévastées, des populations déplacées, des attentats meurtriers, la fracture de l'armée française (avec le putsch des généraux en avril 1961), des manifestations qui se sont terminées dans le sang (manifestation

pro-F.L.N en octobre 1961 à Paris, manifestation anti-OAS à Charonne en février 1962), la politique de « la terre brûlée » de l'O.A.S qui a précipité l'exode de près d'un million d'Européens, les exactions contre les Européens et les harkis après l'indépendance,...

Plus d'un demi-siècle s'est écoulé ! Le devoir de mémoire fait de cet anniversaire un exercice de vérité.

Une vérité qui permet de tourner la page sans l'ignorer et de nouer des liens toujours plus étroits entre les deux pays riverains de la même Méditerranée.

Pierre PRUNETA

*le 22 janvier 2002, l'Assemblée Nationale a voté la proposition de loi du radical de gauche Bernard CHARLES qui fait du 19 mars « une journée nationale du souvenir ». Le texte a été adopté par 278 députés contre 204.

Pages 6 et 7 : DEUX ANS DE NÉGOCIATIONS AVEC LE F.L.N., par Serge BROMBERGE

BAGNOLES-DE-L'ORNE
TESSÉ-LA-MADELEINE
PHLÉBITES - VARICES
5 MAI — 25 SEPTEMBRE

0,25 NF
25 francs
Algerie 1
0,30 NF
30 francs

LE FIGARO

La Seule
14, rue de la
Chaux, Paris 7^e
R.T. 21-22.

Bazza
chaussettes fines
en fil

136^e ANNÉE
N° 5456

EDITION DE 5 HEURES

LUNDI 19 MARS 1962

78^e JOUR DE L'ANNÉE

DIRECTEUR : Pierre BRISSON

Tous les 27 millions - FR. 4. 50. - Pages 32 parus 50

MIDI : CESSEZ-LE-FEU EN ALGÉRIE

DEMAIN LE GÉNÉRAL DE GAULLE :
" Qui sait si la lutte et le sacrifice
des morts n'auront pas aidé les deux
peuples à mieux comprendre qu'ils sont
faits pour marcher fraternellement ? "

• CET APRÈS-MIDI : Conseil des ministres à l'Élysée
• DEMAIN MATIN : Session extraordinaire du Parlement
(message du président de la République, communication du gouvernement, débat)

• DIMANCHE 8 AVRIL :
RÉFÉRENDUM
(date probable)

**Accord conclu hier
à 17 h. 40 à Évian**

• DÉCLARATION GÉNÉRALE :
" La coopération de la France et de l'Algérie
répond aux intérêts des deux pays "

• BEN KHEDDA A TUNIS :
" J'ordonne à toutes les troupes de l'A. L. N.
d'arrêter les combats "

BEN BELLA ET
SES COMPAGNONS
REGAGNENT RABAT
VIA GENÈVE

ORDRE DU JOUR
DU GÉNÉRAL ALLERET
AUX TROUPES :
« CESSEZ LE FEU »

PAGES 4 à 10 :
Les dépêches de

Les bénévoles et les salariés d'**Emmaüs les Ulis**, au **centre commercial « les boutiques »** Avenue d'Alsace **aux Ulis**, seront heureux de vous recevoir pour vos dons de :

- vêtements, linge de maison, vaisselle, jouets, jeux, sacs, valises, bijoux fantaisies, etc..

*du Lundi au vendredi de 9h45 à 12h et de 14h à 17h15
et le samedi de 10h à 12h.*



Et à l'**entrepôt Emma'House**, 5 Grande rue, 91940, **Saint-Jean-de-Beaugard** pour vos dons de :

- meubles, gros électroménager, télévisions, ordinateurs, literie, etc...

les lundi, mercredi, samedi de 10h à 12h.

NB : Enlèvement gratuit à domicile pour tout objet encombrant pouvant encore servir.
Merci de prendre contact au numéro suivant : **01 69 07 95 45**

La boutique sera fermée au mois d'août.

**EMMAÜS: RESPONSABLE DEPUIS 1949
ECO-RESPONSABLE DEPUIS TOUJOURS**

Donner et acheter chez Emmaüs, c'est donner une seconde chance aux hommes,
une deuxième vie aux objets et un bel avenir à la planète.



A. DUBOIS PLOMBERIE
ARTISAN PLOMBIER
PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE - DEPANNAGE

Tél : 09.53.94.01.30
Port : 06.61.05.73.65

12, rue de Gometz
91470 LES MOLIERES

plomb.adubois@gmail.com

K-deau Fleurs

Toutes compositions florales
Transmissions florales

4, espace Trois Quartiers
Centre C^m SUPER U
91400 COMETZ LA VILLE
Tél. 01 60 19 10 40 / 06 16 43 60 40

comRéa
COMBES

www.comrea.net contact@comrea.net
Vos solutions de communication

réalisation rapide de sites web,
brochures, flyers, affiches

CAVOK COMMUNICATION

EXPLICIT MEDIA - A CAVOK PRODUCTION

production d'images spécialisée dans la communication et l'événementiel
Contact : Laurent PERSIN + 33 6 37 08 97 98
Mail : laurent@cavok-production.com

TPC
TRAVAIX PUBLICS DE L'ESSONNE

Assainissement
Aménagement Urbain

22, rue d'Orléans 91120 Marcheville - Tél. 01 61 91 10 44 - Fax 01 61 90 71 21 - mail : tpe@tpcesonne.fr

electroniceye

VISITES VIRTUELLES A 360°
SITES INTERNET

N°Indigo 0 820 20 33 17
contact@electronic-eye.com
www.electronic-eye.com
www.consulting.electronic-eye.com

D.V. PORTAILS

Vente - Installation - Maintenance
Particuliers - PME

M. David Vicente

Automatismes
Portails - Portes de garage
Fenêtres - Stores - Volets - Portes
Visiophonie - Garde-corps - Clôtures

06 64 52 48 28

Société D.V. PORTAILS
32 rue de Cemay - 91470 Les Molières
e-mail: dvportails@voila.fr

M.A. PEINTURE

RAVALEMENT - REVETEMENT SOLS, MURS
NETTOYAGE HAUTE PRESSION

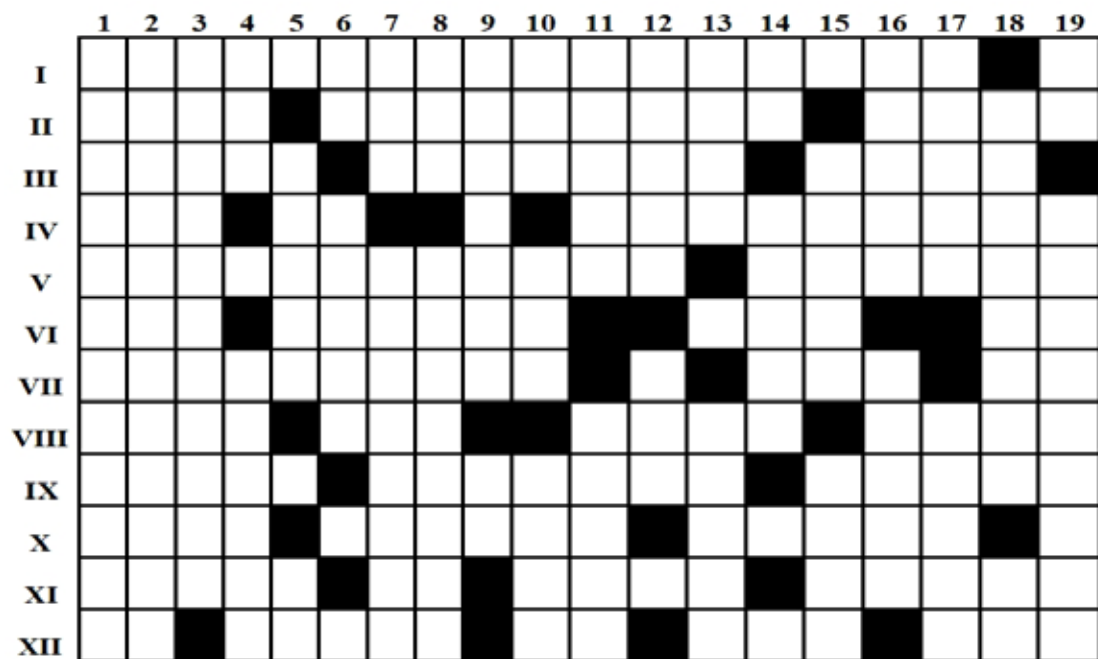
8, RUE DE LA GRANDE FERME - 91470 LES MOLIERES
TEL. 01.60.12.31.73

HORIZONTALEMENT :

- I. Se visite près des Molières (3 mots)
 II. En plein été – Vin blanc réputé de Bourgogne – Peuvent être faux ou blancs
 III. De droite à gauche : actrice débutante... – Mérite des louanges – Violon d'Ingres
 IV. Travail obligatoire – Au cœur d'Elsa – Travailleur de la terre
 V. Elles aiment faire semblant – As perdu son arôme
 VI. Écrivain italien – Nous en faisons partie – Voie de circulation – Article
 VII. Fruits consommés comme légumes – Groupe résistant – Bouts de rubans
 VIII. Peut-être de bain – Presque réac – Divinité – Consultées
 IX. Jeu de cartes – Elles manquent de finesse – Très aisés
 X. Aperçues – Grecs ou Turques du bord de mer – Étonna
 XI. Plan d'urgence – Ligue révolutionnaire – À l'envers : supplicé – N'a pas été étreinée
 XII. Négation – Fleurs – Sécurité sociale – Lettre grecque – À l'assaut !

VERTICALEMENT :

1. Véhicule de course ? (3 mots)
 2. A de nombreux pratiquants aux Molières
 3. Certaines sont de courses
 4. Sans surprise – Rhabiller à l'envers
 5. Titre de transport – Pour l'oxyde de carbone
 6. Avant midi – Plante aromatique
 7. Vieux loup la tête en bas – Figure géométrique
 8. Groupe musical – Buissons à petits fruits noirs
 9. De bas en haut : philosophe prônant le plaisir – Voyelles
 10. Moto anglaise mythique – Démonstratif – Infante du Portugal
 11. Morceau de lapin – Provenant
 12. De bas en haut : marque son respect pour le drapeau – Sur la rose des vents
 13. Vraiment très blet – 38
 14. Pour unir – Même durs, ils sont bons
 15. Petites plumes – Héroïne d'Émile Zola
 16. Pionnier de l'aviation ? – Sorte d'assiette
 17. Manteau – Paresseux
 18. Col alpin – Note en marge
 19. Carte maîtresse – Jeux de cartes



Solutions du n°118

Horizontalement :

- 1 Les Fonds d'Armenon – SS
 2 Estocades – AA – Marie
 3 CP – Uri – Siret – Ieml
 4 Heures – Operationnel
 5 Ares – Envieuse – Eanu
 6 Tan – Aild – Dérision

- 7 BNP – Eau – Gercé – SN
 8 Oc – Atavisme – Eius
 9 Terminer – Ulysse – Ana
 10 Tsars – Uele – On – Sinus
 11 Retors – Tiges – Scié
 12 Bérets – Assagie – Été

Verticalement

1 Le Chat botté

- 2 Espérances
 3 ST – Uenp – Rare
 4 Fours – Amrer
 5 Ocre – Artiste
 6 Nais – An – Ot
 7 DD – Eleveurs
 8 Secondaires
 9 DS – PV – US
 10 Sein – Muets

- 11 Raire – Gel – Is
 12 Maraude – Yoga
 13 Etsér – Sneg
 14 Tiercés – Si
 15 OM – Ieies
 16 Naines – Is
 17 Renaissance
 18 Simenon – Nuit
 19 Sellun – Casée

MAIRIE 01 60 12 07 99 contact@lesmolieres.fr www.lesmolieres.fr

Horaires : Lundi : 14h-18h Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h / 14h-17h Samedi : 9h-12h

GENDARMERIE 17

POMPIERS 18

SAMU 15

MÉDECINS LE WEEK-END : MAISON MÉDICALE DE GARDE D'ORSAY

5 boulevard Dubreuil-Orsay (près de la gare RER d'Orsay) **Pour consulter il faut appeler le 15.**
 La maison médicale de garde permet de consulter un médecin généraliste le week-end ou les jours fériés sans engorger les urgences des hôpitaux.

INFIRMIÈRES :


CHRISTINE PERRIN 01 60 12 20 74

SYLVIE PAROT 06 61 91 95 88

PHARMACIE : 11, place de la Mairie 91470 Les Molières | 01 60 12 28 60

Ouverte tous les jours sauf le dimanche, de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30

kinésiologue
 Julie FRANCOU




Sur RDV
 Tel: 06 87 26 08 42
 91470 Les Molières (proche 78)

beatrice laviotte
 PSYCHOLOGUE
 Enfants - Adolescents
 Adultes

14, place de la Mairie
 91470 Les Molières

beatrice.laviotte@sfr.fr
 01 60 12 04 28
 06 33 01 13 56



RONDET Aude
 Pédicure Podologue D.E.



14 place de la mairie
 91470 Les Molières

rondet.podologue@gmail.com 01 60 12 98 91

Ariane SIMONNET
 Masseur-kinésithérapeute D.E.



16 ter, rue de Boullay les trous
 91470 Les Molières
 Port : 06 85 84 58 61

Tél : 01 69 30 04 81
ariane.simonnet@club-internet.fr



De la cabosse au **chocolat**

en partenariat avec **Christophe Bertrand**, "*La Reine Astrid*"

**Apprendre, comprendre & découvrir
la transformation
de la fève de cacao à la ganache**

samedi 21 mai 2016

à 10h30

Dégustation gratuite à la médiathèque
espace culturel & associatif Guy Jean-Baptiste Target

4, rue de la Porte de Paris, Les Molières